

UNIVERSITÉ  
DE  
SHERBROOKE

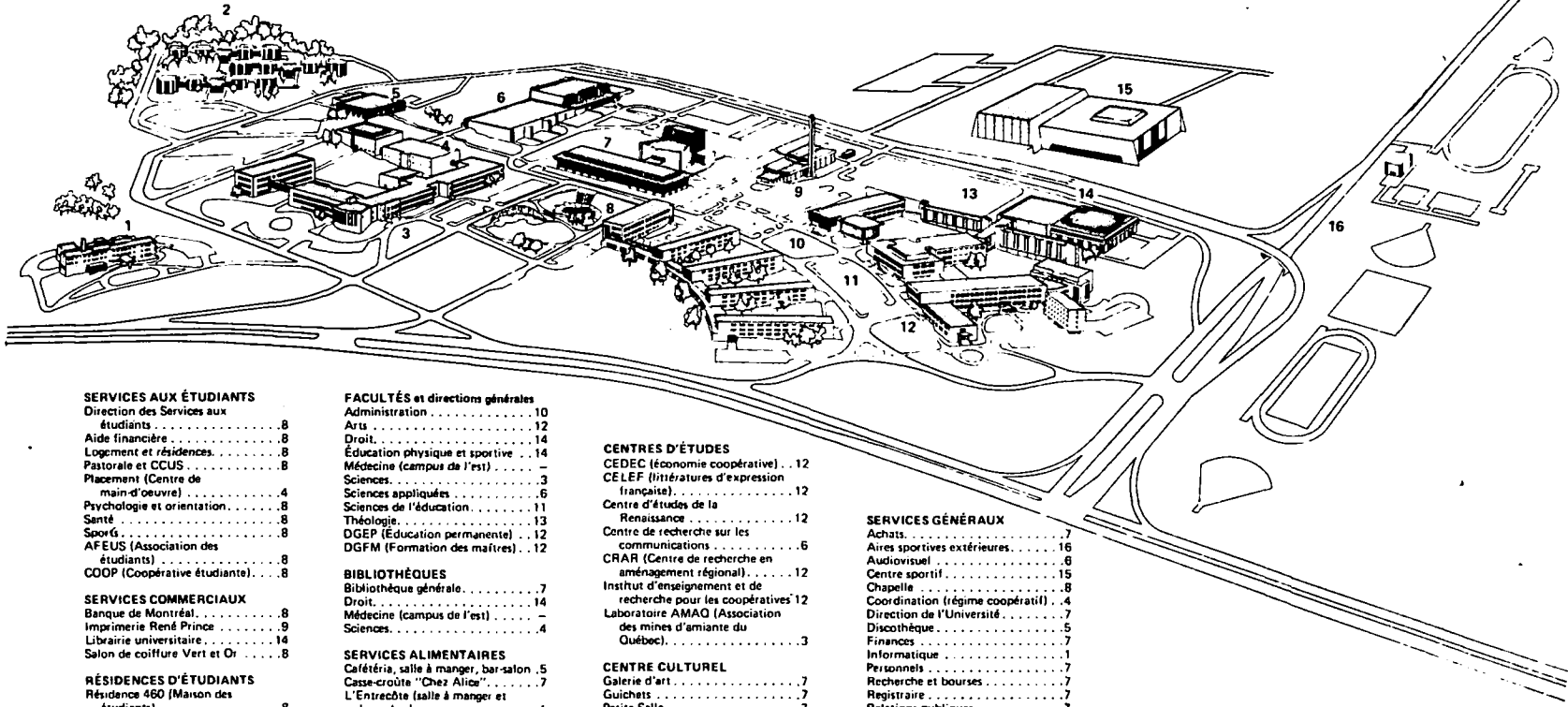
FACULTE  
DE  
DROIT  
1980-1981

Pour tout renseignement  
concernant les PROGRAMMES  
s'adresser à la  
Faculté de droit  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke, Québec  
J1K 2R1

---

Pour tout renseignement  
concernant l'ADMISSION ou  
l'INSCRIPTION, s'adresser au  
Bureau du registraire  
Sherbrooke, Québec  
J1K 2R1

## LA CITÉ UNIVERSITAIRE (CAMPUS DE L'OUEST)



### SERVICES AUX ÉTUDIANTS

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| Direction des Services aux étudiants  | 8  |
| Aide financière                       | 8  |
| Logement et résidences                | 8  |
| Pastorale et CCUS                     | 8  |
| Placement (Centre de main-d'œuvre)    | 4  |
| Psychologie et orientation            | 8  |
| Santé                                 | 8  |
| Sports                                | 8  |
| AFEUS (Association des étudiants)     | 8  |
| COOP (Coopérative étudiante)          | 8  |
| <b>SERVICES COMMERCIAUX</b>           |    |
| Banque de Montréal                    | 8  |
| Imprimerie René Prince                | 9  |
| Librairie universitaire               | 14 |
| Salon de coiffure Vert et Or          | 8  |
| <b>RÉSIDENCES D'ÉTUDIANTS</b>         |    |
| Résidences 450 (Maison des étudiants) | 8  |
| Résidence 600 (Mont Bellevue)         | 2  |

### FACULTÉS et directions générales

|   |    |
|---|----|
| Administration                            | 10 |
| Arts                                      | 12 |
| Droit                                     | 14 |
| Éducation physique et sportive            | 14 |
| Médecine (campus de l'est)                | —  |
| Sciences                                  | 3  |
| Sciences appliquées                       | 6  |
| Sciences de l'éducation                   | 11 |
| Théologie                                 | 13 |
| DGEP (Éducation permanente)               | 12 |
| DGFM (Formation des maîtres)              | 12 |
| <b>BIBLIOTHÈQUES</b>                      |    |
| Bibliothèque générale                     | 7  |
| Droit                                     | 14 |
| Médecine (campus de l'est)                | —  |
| Sciences                                  | 4  |
| <b>SERVICES ALIMENTAIRES</b>              |    |
| Cafétéria, salle à manger, bar-salon      | 5  |
| Casse-croûte "Chez Alice"                 | 7  |
| L'Entrecôte (salle à manger et bar-salon) | 1  |
| L'Antre II (casse-croûte)                 | 8  |

### CENTRES D'ÉTUDES

|   |    |
|---|----|
| CEDEC (économie coopérative)                                  | 12 |
| CELEF (littératures d'expression française)                   | 12 |
| Centre d'études de la Renaissance                             | 12 |
| Centre de recherche sur les communications                    | 6  |
| CRAR (Centre de recherche en aménagement régional)            | 12 |
| Institut d'enseignement et de recherche pour les coopératives | 12 |
| Laboratoire AMAQ (Association des mines d'amiante du Québec)  | 3  |
| <b>CENTRE CULTUREL</b>  |    |
| Galerie d'art   | 7  |
| Guichets  | 7  |
| Petite Salle  | 7  |
| Salle Maurice O'Bready  | 7  |

### SERVICES GÉNÉRAUX

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| Achats                           | 7  |
| Aires sportives extérieures      | 16 |
| Audiovisuel                      | 8  |
| Centre sportif                   | 15 |
| Chapelle                         | 8  |
| Coordination (régime coopératif) | 4  |
| Direction de l'Université        | 7  |
| Discothèque                      | 5  |
| Finances                         | 7  |
| Informatique                     | 1  |
| Personnels                       | 7  |
| Recherche et bourses             | 7  |
| Registraire                      | 7  |
| Relations publiques              | 7  |
| Sécurité                         | 1  |

## TABLE DES MATIERES \*

|  |    |
|--|----|
| DIRECTION DE LA FACULTE .....                | 6  |
| CORPS PROFESSORAL .....                      | 7  |
| PROGRAMME DES ETUDES .....                   | 11 |
| DÉSCRIPTION DES COURS                        |    |
| <i>Cours obligatoires</i>                    |    |
| ICI droit civil .....                        | 12 |
| ICO droit commercial .....                   | 14 |
| IPU droit public .....                       | 15 |
| ISO droit social .....                       | 16 |
| <i>Cours optionnels</i>                      |    |
| OCI droit civil .....                        | 16 |
| OCO droit commercial .....                   | 17 |
| OME méthodologie .....                       | 18 |
| OPU droit public .....                       | 18 |
| OSO droit social .....                       | 20 |
| <i>Travaux dirigés</i> .....                 | 20 |
| DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (Dipl. D.N.) ..... | 21 |
| PRIX (décernés en 1978-1979) .....           | 22 |

\* Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour en date du 1er mars 1980. L'Université se réserve le droit d'apporter des amendements à ses règlements et programmes sans préavis.

## DIRECTION DE LA FACULTE

### EXECUTIF

*Doyen:* Jacques J. ANCTIL

*Vice-doyens:* Michel POIRIER  
Jacques AUGER

*Secrétaire:* Marcel DUBE

### CONSEIL

Jacques J. ANCTIL, président

Jacques AUGER

Pierre BOILY

Chantal DESROCHERS

Jean-Claude DUBE

Marcel DUBE

Yves DUBOIS

Roger DURAND

Jean GAGNON

Robert P. KOURI

Pierre MENARD

Georges MURE

Jean-Louis PELOQUIN

Michel POIRIER

Jean SYLVESTRE

Guy TANGUAY

### DIRECTEUR DU PROGRAMME DE DROIT NOTARIAL

Jean GAGNON

### DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Guy TANGUAY

### SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Hélène TESSIER

## CORPS PROFESSORAL

*Professeurs titulaires*

ANCTIL Jacques J., B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval) (Barreau 67)  
 BERGERON Jean-Guy, B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Montréal) (Barreau 68)  
 BLACHE Pierre, B.A., LL.L., D.E.S., LL.D. (Montréal) (Barreau 63)  
 BOISCLAIR Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Grenoble) (Barreau 66)  
 CHARRON Camille, B.A., LL.B. (Laval), LL.M. (Montréal) (Notariat 52)  
 CREPEAU Richard, C.R., B.A., LL.L. (Montréal) (Barreau 42)  
 DUBE Jean-Louis, B.A., LL.L. (Montréal), Brevet de l'Institut des sciences sociales  
 du travail (Paris), LL.M. (Montréal) (Barreau 66) (en demi-congé)  
 DUBE Marcel, B.A., B.Péd., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal) (Barreau 68)  
 DUSSAULT Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), LL.M. (Harvard) (Barreau 66)  
 FRECHETTE Jean-Guy, B.A., B.Ph., L.Ph., M.Ph. (Ottawa), LL.L. (Sherbrooke)  
 D.E.S., LL.D. (Montréal) (Barreau 59), (en congé)  
 GUY Marcel, B.A., LL.L. (Laval) (Notariat 54) (en congé)  
 KOURI Robert P., B.A., LL.L. (Sherbrooke), M.C.L., D.C.L. (McGill) (Notariat 66)  
 LAVOIE Jean-Marie, B.A., LL.L., D.E.S. (Montréal) (Barreau 66) (en demi-congé)  
 MELANSON Jean, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Ottawa), LL.D. (honoris causa)  
 (Montpellier) (Barreau 58) (en demi-congé)

*Professeurs agrégés*

AUGER Jacques, B.A. LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal) (Notariat 70)  
 BERNARDOT Alain, B.A., LL.L., D.E.S., LL.D. (Nice)  
 BILLODEAU Paul-Emile, B.A., LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 68)  
 DURAND Roger, B.A., LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 69)  
 GAGNON Jean, B.A., B.Péd. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Laval)  
 (Notariat 71)  
 MURE Georges, B.A., LL.L., Diplôme d'études judiciaires, D.E.S. (Grenoble)  
 (Barreau 79)  
 PATENAUDE Pierre, B.A., LL.L., D.E.S. (Montréal) (Barreau 67) (en congé)  
 POIRIER Michel, D.E.C., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie) (Barreau 75)  
 SLOSAR Stanislas, LL.L. (Poznan), D.E.S. (Grenoble), LL.M. (Montréal)  
 TANGUAY Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), B.Bibl. (Montréal) (Barreau 65)

*Professeurs adjoints*

CODERE Danielle, B.A., LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), M.Jur. (Birmingham)  
 (Notariat 75)  
 EMANUELLI Claude, B.A., LL.L. (Nice), LL.M. (Toronto et New York), D.Jur. (Toronto)  
 JOLIN Marc, B.A., LL.L., M.Fisc. (Sherbrooke) (Barreau 74)  
 KRAUSS Michel, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Yale) (Barreau 78)  
 PEPIN René, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal) (Barreau 76)  
 RATTI Normand, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (York) (Barreau 74)  
 TETRAULT Robert, B.A., LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 79)  
 TURCOTTE René, B.A., LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 71)

*Professeurs invités (Programme de 1er cycle)*

BERGERON Léonard, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Magog  
 BISSON Serge, LL.L., D.D.N. (Sherbrooke), notaire à Asbestos  
 BOHEMIER Albert, LL.L., LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de  
 l'Université de Montréal  
 BRODEUR André-Gilles, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat, Bureau d'aide juridique de  
 Sherbrooke  
 BUREAU Martin, LL.L. (Sherbrooke), avocat à Sherbrooke  
 CIOTOLA Pierre, B.A., LL.L., D.E.S., LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de  
 droit de l'Université de Montréal  
 COURTEMANCHE Louis B., LL.L. (Ottawa), Dipl. sup. (Institut d'études du travail et  
 de la sécurité sociale Univ. de Lyon), avocat à Montréal  
 DELEURY Edith, LL.L. (Lille), D.E.S. (Laval), Professeur à la Faculté de droit de  
 l'Université Laval  
 DRAPEAU-DION Madeleine, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocate à Sherbrooke  
 DUPLÉ Nicole, LL.L. (Bordeaux), LL.M. (Laval), certificat d'aptitude à l'administra-  
 tion de l'entreprise (Bordeaux), professeur à la Faculté de droit de l'Université  
 Laval

FABIEN Claude, B.A., LL.L. (Montréal), LL.M. (McGill), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

FRENETTE François, B.A., LL.L., D.E.S.D., LL.D. (Ottawa), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval

GAGNE Pierre, B.A., M.D. (Laval), F.R.C.P. (C), (Collège Royal du Canada), psychiatre, Sherbrooke

GAUTHIER Louis, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Magog)

GLADU Francine, LL.L. (Sherbrooke), avocate à Sherbrooke

GRENIER Gaëtan, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Sherbrooke

JACOMY-MILLETTE Annemarie, LL.L., D.E.S. droit public, LL.D., Dipl. Ecole des sciences politiques (Paris), professeur à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval

LAFOND Nicole, B.A., LL.L. (Sherbrooke), M.A. (Strasbourg), avocate à Montréal

LEMAY Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal), avocat et directeur, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Sherbrooke)

MASSE Ghislain, LL.L., LL.M. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

MORIN Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Sherbrooke)

MORIN Marcel, B.A., LL.L., LL.M. (Laval), avocat à Québec

OUELLETTE-LAUZON Monique, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Institute of Air and Space Law - U. McGill), D.E.S. (Droit civil), Scolarité de doctorat (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

PELLETIER Laurent, LL.L. (Sherbrooke), avocat à Sherbrooke

PICARD Pierre-G., D.E.C., LL.L. (Laval), avocat, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Lac Mégantic)

PINARD Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), juge à la Cour Provinciale, Victoriaville

PINEAU Jean, LL.L., D.E.S. (Droit privé, Histoire du droit, Droit romain), LL.D. (Bordeaux), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

ROBINSON Ann, LL.L. (Ottawa), Maîtrise en éducation (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval

TALPIS Jeffrey, B.A., B.C.L. (McGill), LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

THEROUX Patrick, LL.L. (Sherbrooke), avocat, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Asbestos)

*Professeurs invités (Programme de Dipl. D.N.)*

BISSON Serge, LL.L., Dipl. D.N. (Sherbrooke), notaire à Asbestos

BOUCHER Jean, LL.L., (Laval), registrateur à Sherbrooke

CORBEIL Pierre, LL.L., Dipl. D.N. (Sherbrooke), notaire à Asbestos

DOWNY Robert, LL.L., Dipl. D.N. (Sherbrooke), notaire à Lennoxville

FORTIN Clément, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Montréal

FRENETTE François, B.A., LL.L., D.E.S., LL.D. (Ottawa), notaire à Québec

GAGNON-TREMBLAY Monique, LL.L., Dipl. D.N. (Sherbrooke), notaire à Ascot Corner

HEBERT François, LL.L., Dipl. D.N. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke

LAMOUREUX Michel, B.A., LL.L. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke

MORIN Josée, LL.L., Dipl. D.N. (Sherbrooke), notaire à Arthabaska

QUELLET Denis, B.A., B.Sc.A. (Laval), arpenteur-géomètre à Sherbrooke

ROBERT Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), notaire à Granby

RODRIGUE Mario, B.Sc.Pol., M.Adm.Pu. (UQAM), LL.L., Dipl. D.N. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke

SIMARD André, LL.L., Dipl. D.N. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke

SYLVESTRE Jean, B.A., LL.L. (Laval), notaire à Sherbrooke

THIBODEAU Vincent, B.A., LL.L. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke

*Professeur (Programme d'échange droit civil - Common Law)*

MOREL André, professeur, Faculté de droit, Université de Montréal.

*Conférenciers invités - 1979-1980*

AGI Marc, agent culturel, Ambassade de France à Madrid  
 BOURASSA Robert, ex-premier ministre du Québec et professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval  
 DUFOUR Ghislain, vice-président exécutif du Conseil du Patronat du Québec  
 FORGET Claude, député de St-Laurent à l'Assemblée Nationale du Québec  
 FOWLER Pierre, avocat à la Commission des services juridiques, Montréal  
 GELINAS Bernard, médecin au Centre médical Aylmer-Lucerne  
 JOHNSON Micheline, professeur au département d'histoire, Faculté des arts, Université de Sherbrooke  
 KOURI Robert P., professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke  
 LABERGE Louis, président de la Fédération des Travailleurs du Québec  
 LAFONTAINE Yves, avocat, Président de la Commission des services juridiques du Québec  
 MURPHY Mme Marie, de la Commission des droits de la personne  
 PAYETTE Mme Lise, Ministre d'Etat à la condition féminine, Québec  
 RACINE Gilles, adjoint au président de l'Office de la langue française du Québec

*Chargés de travaux dirigés*

BELLEVAUCE Paul-Marcel, avocat à Sherbrooke  
 BELLEHUMEUR Jean, avocat à Sherbrooke  
 BLOUIN Denis L., avocat à Sherbrooke  
 BUREAU Martin, avocat à Sherbrooke  
 JONCAS Michel, avocat à Sherbrooke  
 LEBLOND Claude, avocat à Sherbrooke  
 MONTPLAISIR Marc, avocat à Sherbrooke

*Juges et avocats invités à l'occasion des procès simulés*

BEAUCHEMIN Michel, avocat à Sherbrooke  
 DUBE Laurent, juge à la Cour provinciale de Sherbrooke  
 FOURNIER Roch, avocat à Sherbrooke  
 FRECHETTE Raynald, avocat à Sherbrooke  
 GAUDETTE Jocelyn, avocat à Sherbrooke  
 GAUTHIER Martin, avocat à Sherbrooke  
 GOBEIL Albert, juge au Tribunal de la Jeunesse de Sherbrooke  
 GRATTON Bernard, juge de la Cour supérieure de Montréal  
 LANDRY Guy, avocat à Sherbrooke  
 NORMANDIN Louis, avocat à Granby  
 PANNETON Louis, avocat à Sherbrooke  
 PERRON Jean-Roch, avocat à Sherbrooke  
 QUINTAL Michel, avocat à Sherbrooke  
 TURMEL Eugène, avocat à Québec  
 VEILLEUX Roland, avocat à Sherbrooke

## PROGRAMMES DES ETUDES DU 1ER CYCLE

## BACCALAUREAT EN DROIT \*

Grade: Bachelier en droit (LL.B.)

## PREMIERE ANNEE

## TRIMESTRE D'AUTOMNE 1980

ICI 1013 Obligations I  
 ICI 1033 Biens et prescription  
 ICI 1043 Droit des personnes et  
 droit de la famille  
 ICI 1083 Procédure civile I  
 IPU 1013 Droit constitutionnel I

## TRIMESTRE D'HIVER 1981

ICI 1023 Obligations II  
 ICI 1053 Contrats spéciaux I  
 ICI 1073 Responsabilité civile  
 IPU 1023 Droit pénal I  
 IPU 1073 Droit constitutionnel II

## DEUXIEME ANNEE

## TRIMESTRE D'AUTOMNE 1980

ICI 2093 Successions  
 ICI 2113 Régimes matrimoniaux  
 et libéralités  
 ICI 2143 Preuve et publicité  
 IPU 2033 Droit pénal II  
 IPU 2053 Droit administratif  
 général I

## TRIMESTRE D'HIVER 1981

DTD 2013 Travaux dirigés  
 ICI 2063 Sûretés réelles et  
 personnelles  
 ICI 2133 Procédure civile II  
 ICO 2013 Droit des sociétés  
 et compagnies  
 IPU 2043 Droit international public  
 ISO 2013 Droit du travail

## TROISIEME ANNEE

## TRIMESTRE D'AUTOMNE 1980

ICI 3103 Droit international  
 privé I  
 ICO 3033 Faillite et liquidations  
 IPU 3063 Droit fiscal I  
 OCI 3173 Droit de la protection  
 du consommateur  
 OME 3023 Interprétation des lois  
 OME 3043 Initiation pratique à  
 l'administration de la  
 justice  
 OPU 3073 Libertés publiques  
 OPU 3083 Droit pénal III  
 OPU 3143 La psychiatrie et le droit  
 OPU 3153 Droit de l'environnement  
 OPU 3173 Droit des mass média  
 OPU 3183 Droit des organisations et  
 des relations économiques  
 internationales  
 OSO 3033 Droit social

## TRIMESTRE D'HIVER 1981

ICO 3023 Commercialité des actes  
 et effets négociables  
 ICO 3043 Contrats spéciaux II  
 IPU 3043 Droit administratif II  
 OCI 3013 Droit médical  
 OCI 3023 La responsabilité médicale  
 OCI 3033 Les droits de l'enfant  
 OCI 3043 Introduction au droit  
 comparé dans une perspective  
 canadienne  
 OCO 3053 Organisation financière  
 de l'entreprise  
 OCO 3143 Droit fiscal III  
 OCO 3153 Droit du transport  
 OCO 3163 Introduction et initiation  
 au droit de la propriété  
 intellectuelle  
 OPU 3193 Droit des transactions  
 internationales  
 OPU 3213 Droit Pénal IV  
 OSO 3063 Droit du travail II

\* Le programme d'études proposé correspond aux cours qui furent offerts par la Faculté de droit au cours de l'année académique 1979-1980.



## DESCRIPTION DES COURS

*Remarque préliminaire: Le code utilisé en regard de chacun des titres de cours s'interprète comme suit: la première lettre révèle si l'enseignement est obligatoire (I) ou optionnel (O); les 2 autres lettres indiquent à quel domaine se rattache le cours: droit civil (CI), droit public (PU), droit social (SO), droit commercial (CO), méthodologie (ME)..*

*Le premier chiffre situe le cours dans l'une des 3 années du programme; les 2 autres chiffres révèlent l'ordre assigné au cours parmi les cours obligatoires ou optionnels du domaine juridique auquel il appartient; le dernier chiffre donne le nombre de crédits affectés à l'enseignement.*

*Ainsi le code ICO 2033 indique qu'il s'agit d'un cours obligatoire de deuxième année, qu'il est le troisième cours de droit commercial obligatoire, et qu'on lui alloue 3 crédits.*

### COURS OBLIGATOIRES

#### DROIT CIVIL

ICI 1013 et 1023 DROIT DES OBLIGATIONS — Le domaine des obligations: aspect économique et aspect juridique. Sources et facteurs d'évolution du Droit québécois des obligations. Le contrat: sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats: la gestion d'affaires, la répétition de l'indû et l'enrichissement sans cause. Les modalités d'exécution et d'extinction des obligations.

Professeurs: Alain BERNARDOT, Danielle CODERE, Marcel DUBE, Michel KRAUSS, Madeleine DION, Jean PINEAU

ICI 1033 BIENS ET PRESCRIPTION — La classification des biens; les droits réels principaux; la prescription acquisitive et extinctive. — Méthode de travail: polycopié, recueil d'arrêts, discussions en classe, analyse de cas pratiques.

Professeurs: Alain BERNARDOT, Robert P. KOURI, Robert TETRAULT

ICI 1043 DROIT DES PERSONNES ET DROIT DE LA FAMILLE — Première partie: Droit des personnes; la personnalité juridique; le nom; le domicile; les actes de l'état civil; l'absence; la disparition; droit, pouvoir et capacité (analyse et distinction); la protection des personnes incapables (la minorité et l'interdiction); organisation du système de protection; fonctionnement du régime de protection.

Deuxième Partie: Droit de la famille; le mariage (formation, nullité); effets du mariage dans les rapports entre époux; la séparation de corps et le divorce; effets de la séparation de corps et du divorce (garde des enfants, pension alimentaire); l'union libre (perception par le droit positif); la filiation légitime, naturelle et adoptive; établissement, preuve et contestation du lien de filiation; les rapports parents-enfants (effets patrimoniaux et extra-patrimoniaux, l'autorité parentale).

Professeurs: Claude BOISCLAIR, Georges MURE, Monique QUELLETTE-LAUZON

ICI 1053 CONTRATS SPECIAUX I — Etude et analyse de la réglementation des contrats suivants: la vente, les contrats semblables à la vente, le louage de choses (incluant les dispositions pertinentes de la Loi de la protection du consommateur et de la Loi pour favoriser la conciliation entre propriétaires et locataires). Le louage d'ouvrage (contrats d'entreprise). — Le mandat. — Le dépôt.

Professeurs: Paul-Emile BILODEAU, Claude BOISCLAIR, Danielle CODERE ,

ICI 1073 RESPONSABILITE CIVILE — Le cours de responsabilité civile étudie principalement: le régime de responsabilité délictuelle créé par les articles 1053 à 1056-c du Code civil; les exceptions de plus en plus nombreuses imposées à ce régime par des lois particulières, notamment la loi des accidents du travail, la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile et la loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels; le régime de responsabilité contractuelle créé par les articles 1065, 1070 à 1078 et autres articles connexes du Code civil, dans ses relations et ses distinctions avec le régime de responsabilité délictuelle.

Professeurs: Alain BERNARDOT, Robert P. KOURI, Madeleine DRAPEAU, Claude FABIEN

ICI 1083 PROCEDURE CIVILE I — Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la mise en oeuvre judiciaire d'un droit. Le cours est divisé en thèmes: Introduction au pouvoir judiciaire; le tribunal; le juge en chambre et le notaire; la plaidoirie écrite en matière civile; la compétence juridictionnelle du tribunal civil; la naissance de la demande en justice; la contestation de la demande en justice; la préparation de la preuve et de l'instruction; l'instruction de la cause; les incidents concernant les parties ou les personnages de l'organisation judiciaire; les causes par défaut et procédures particulières. Les étudiants sont appelés à apporter des solutions à des cas pratiques et à rédiger des procédures judiciaires.

Professeurs: Roger DURAND, Francine GLADU

ICI 2063 SURETES REELLES ET PERSONNELLES — Le cours sur les sûretés vise notamment à familiariser l'étudiant avec les différentes sortes de garanties qu'un débiteur peut fournir à son créancier ou que la loi accorde à un créancier. Ainsi, l'étudiant aura l'occasion d'étudier les règles régissant l'hypothèque, le gage avec et sans dépossession, le droit de rétention, les privilèges mobiliers et immobiliers et certaines garanties de droit statutaire.

Professeurs: Jacques AUGER, Pierre CIOTOLA, François FRENETTE

ICI 2093 SUCCESSIONS — Préparation de la succession: donations à cause de mort, testaments, substitutions, fiducie. Règlement de la succession légale, testamentaire ou contractuelle: ouverture, dévolution, transmission, liquidation, etc. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions.

Professeurs: Camille CHARRON, Ann ROBINSON

ICI 2113 REGIMES MATRIMONIAUX ET LIBERALITES — a) Les régimes matrimoniaux — Principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur. Formation, fonctionnement et extinction des 3 régimes spécifiquement réglementés par le législateur: la société d'acquêts, la communauté de meubles et d'acquêts et la séparation de biens.

b) Les donations — Ce cours est une analyse des donations entre vifs en général et des donations par contrat de mariage.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Jean GAGNON

ICI 2133 PROCEDURE CIVILE II — Le cours comprendra 3 parties principales: le jugement, les voies de recours et les voies d'exécution. Dans la 1re seront étudiés la classification, les règles et les effets du jugement. Une fois le jugement rendu, la partie insatisfaite doit avoir la possibilité d'exercer une voie de recours contre le jugement. S'offriront à elle les voies de rétractation ou les voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel feront l'objet de la 2e partie. La dernière partie du cours sera consacrée aux voies d'exécution du jugement. Y seront étudiées les mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement, et les mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière qu'elle soit entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

Professeurs: Jean MELANSON, Léonard BERGERON, Patrick THEROUX

ICI 2143 PREUVE CIVILE ET PUBLICITE — Preuve civile: Notions générales concernant le système de preuve en droit civil québécois, le fardeau de la preuve, l'objet de la preuve. Description de divers procédés de preuve: la preuve par écrit, la preuve testimoniale, l'aveu et la présomption. Analyse des règles de recevabilité de ces moyens de preuve et sanction des règles de preuve.

Professeurs: Martin BUREAU, Ghislain MASSE, Juge Claude PINARD

Publicité: Nature et caractère de l'enregistrement des droits, réels ou autres. Organisation matérielle: cadastre, registres, modes d'enregistrement. Devoirs et responsabilité du registrateur. Règles de fond: domaine de l'enregistrement, personnes affectées, effets, rangs des droits réels. Radiation des droits. Influences de la publicité sur le droit privé et public, provincial et fédéral.

Professeurs: Camille CHARRON, Jean GAGNON

ICI 3103 DROIT INTERNATIONAL PRIVE — Etude des solutions législatives et jurisprudentielles aux problèmes des conflits de lois et de juridiction.

Professeurs: Edith DELEURY, Jeffrey TALPIS

## DROIT COMMERCIAL

ICO 2013 DROIT DES SOCIETES ET COMPAGNIES — Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec le régime juridique applicable aux entreprises à but lucratif. Le cours est divisé en thèmes: Introduction; présentation des diverses formes juridiques d'organisation d'une entreprise à but lucratif; les sociétés du Code Civil; le nom, le siège social, la capacité, les objets et les pouvoirs de la corporation; les aspects financiers de la corporation; les emprunts et le capital-actions; les actionnaires; les administrateurs; le contentieux corporatif; la constitution et l'organisation des corporations selon la Loi des compagnies du Québec et selon la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes; les changements aux corporations; l'union et la fin des corporations. On trace aussi un bref aperçu du régime juridique applicable aux corporations sans but lucratif. Les étudiants sont appelés à apporter des solutions à des cas pratiques.

Professeurs: Roger DURAND et Normand RATTI

ICO 3023 COMMERCIALITE DES ACTES ET EFFETS NEGOCIABLES — 1re partie: Analyse de la loi des lettres de change, étude de la lettre de change, du chèque et du billet à ordre; conditions de formation; modes et effets de la négociation; qualité, droits et obligations des parties; libération.

2e partie: Opportunité de la distinction droit civil; droit commercial; analyse des critères de la commercialité; étude des actes de commerce (critère de leur existence)

Professeurs: Georges MURE, Serge BISSON

ICO 3033 DROIT DE LA FAILLITE ET DES LIQUIDATIONS — Etude critique des sources et méthodologie. Fonctions de ce droit. Structures administratives et judiciaires. Liquidation volontaire et forcée des patrimoines. Le concordat. Droit et obligations des parties. Liquidations des compagnies solvables et insolvables.

Professeurs: Paul-Emile BILODEAU, Albert BOHEMIER

ICO 3043 CONTRATS SPECIAUX II — Les Assurances:

1. Historique et notions techniques.
2. Principes généraux applicables aux différentes sortes d'assurances: caractéristiques et éléments fondamentaux de ce contrat.
3. Principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance-incendie, à l'assurance-responsabilité et à l'assurance-automobile.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Gaëtan GRENIER

## DROIT PUBLIC

IPU 1013 DROIT CONSTITUTIONNEL I — a) Introduction consacrée à la notion de constitution et aux sources du droit constitutionnel en général et à la genèse de la constitution canadienne. b) Principes fondamentaux du droit constitutionnel canadien, abstraction faite du fédéralisme: représentativité, responsabilité, souveraineté, légalité... c) Institutions parlementaires, gouvernementales et administratives et processus législatif. d) Les droits fondamentaux sous la constitution canadienne et sous la déclaration canadienne des droits de l'homme.

Professeurs: Claude EMANUELLI, René PEPIN, Nicole DUPLÉ

IPU 1023 DROIT PENAL I — Général: sujet, intérêt, but, domaine, origine et évolution du droit pénal canadien. Les éléments de l'infraction. Les principes de base, les moyens de défense et les parties aux infractions. — Ouvrages recommandés: "Criminal Law - The General Part" par G. Williams, 2nd Ed. 1961: "Le Mens Rea en droit pénal canadien" par le professeur J. Fortin. — Méthodologie: cours magistral. — Spécial: étude détaillée des principales infractions concernant l'ordre public, l'administration de la justice, la sexualité, les jeux et paris, les atteintes à l'intégrité personnelle, aux droits de propriété et aux biens. — Méthodologie: droit pénal appliqué aux cas pratiques commentés aux cours.

Professeurs: Richard CREPEAU, Robert TETRAULT, René TURCOTTE

## IPU 1073 DROIT CONSTITUTIONNEL II

1. Principes fondamentaux du fédéralisme et fédéralisme canadien.
2. Principes généraux du partage des compétences législatives: exclusivité et exhaustivité du partage, pouvoir général, pouvoir résiduaire, pouvoirs énumérés, pouvoir déclaratoire... La qualification constitutionnelle et le procès constitutionnel.
3. L'état du partage sur certains sujets législatifs: la taxation, le transport et les communications, le droit criminel, la propriété et les droits civils, le commerce.

Professeurs: Pierre BLACHE, René PEPIN

IPU 2033 DROIT PENAL II — Etude de règles de preuve et de procédure en matière pénale. Il comporte l'analyse des principales dispositions du Code criminel, de la Loi de la preuve du Canada, de certaines lois provinciales à caractère pénal et l'incidence du droit des libertés fondamentales dans ce domaine.

Professeurs: Richard CREPEAU, René TURCOTTE

IPU 2043 DROIT INTERNATIONAL PUBLIC — 1re partie: sujets du droit international public. — L'état souverain, ses éléments constitutifs: territoire et l'extension de la compétence territoriale, population (statut des nationaux et des étrangers), organes des relations extérieures (suprêmes, diplomatiques et consulaires) et leur statut particulier à l'étranger; corollaire de l'existence d'un état souverain: reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'Etats. Autres sujets du droit international - organisations internationales, composantes de l'Etat fédéral.

2e partie: sources du droit international. — Coutume internationale. Traités internationaux: leur conclusion et exécution. Décision des organisations internationales et actes unilatéraux. Valeur du droit international dans l'ordre juridique interne canadien.

3e partie: objets de la réglementation internationale. — Coopération internationale; domaine international (haute mer, air et espace cosmique); domaines nationaux (droits de l'homme); domaines de collaboration internationale (économique, transports et communications, culture et science). Conflits internationaux: règlement pacifique, diplomatique et judiciaire, règlement par l'usage de la force licite et illicite, droit des conflits armés et de neutralité.

Professeurs: Claude EMANUELLI, Stanislas SLOSAR, Annemarie JACOMY-MILLETTE

IPU 2053 DROIT ADMINISTRATIF GENERAL I — Organisation de l'administration fédérale et provinciale (rappel). Actes unilatéraux (réglementaire, administratif, judiciaire, quasi-judiciaire, ministériel) et bilatéraux de l'administration. Contrôle interne (hiérarchique et de tutelle) et externe (parlementaire et judiciaire) de l'administration.

Professeurs: Pierre BLACHE, Jean-Marie LAVOIE

IPU 3063 DROIT FISCAL I — Objectifs et importance de la fiscalité. Sources et principes d'interprétation du droit fiscal. L'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu. Les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu ainsi que les principaux éléments et déductions du revenu provenant des différentes sources, i.e. charge et emploi, bien, entreprise, gains et pertes en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers. Organisation administrative et mécanismes d'adjudication en matière fiscale.

Professeurs: Marc JOLIN, Normand RATTI

IPU 3093 DROIT ADMINISTRATIF II — Introduction; aperçu général du système municipal québécois; infrastructure et fonctionnement de la corporation municipale; les pouvoirs de la municipalité; l'aménagement du territoire; les finances municipales; le contrôle de la municipalité; les problèmes de restructuration.

Professeurs: Michel POIRIER, Nicole LAFOND, Marcel MORIN

## DROIT SOCIAL

ISO 2013 DROIT DU TRAVAIL I — 1re partie: Etude du contrat individuel de travail et de la convention collective. Analyse du système de négociation collective, des notions d'employeur et d'association de salariés, des mécanismes de formation et d'accréditation de l'association des salariés. Description du déroulement du processus de négociation et des impasses qui mènent à la grève, au lock-out ou à l'arbitrage de différents. Etude de la convention collective de travail, but ultime de tous ces mécanismes juridiques.

2e partie: On traitera de la détermination étatique des conditions de travail. On analysera une série de lois, telles la loi du salaire minimum et la loi sur la discrimination dans l'emploi.

3e partie: Il sera fait une analyse des systèmes de détermination mixte des conditions de travail, c'est-à-dire des systèmes d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la loi des décrets de convention collective et la loi des relations du travail dans l'industrie de la construction.

Professeurs: Paul-Emile BILODEAU, Jean-Louis DUBE, Louis COURTEMANCHE

## COURS OPTIONNELS

### DROIT CIVIL

OCI 3013 DROIT MEDICAL — Nous devrions normalement traiter de 9 grands sujets, i.e. l'inviolabilité de la personne humaine, l'avortement, l'euthanasie, le transsexualisme et le changement de sexe, l'insémination artificielle, la stérilisation chirurgicale, la transplantation et l'expérimentation. Si le temps nous le permet, nous voudrions aborder la manipulation génétique et la modification du comportement.

Professeur: Robert P.KOURI

OCI 3023 DROIT DE LA RESPONSABILITE CIVILE MEDICALE ET HOSPITALIERE — Fondement de la responsabilité médicale - la faute médicale, i.e. son appréciation, le fardeau de la preuve avec surtout le problème des présomptions de fait.

Nature juridique de la responsabilité médicale et hospitalière, tant sur les plans délictuel que contractuel. Par exemple, étude des relations patient-médecin, la responsabilité des infirmières, des étudiants en Médecine, des internes, des résidents ainsi que celle des centres hospitaliers.

Enfin, analyse du problème du groupe médical et de sa responsabilité.

Professeur: Alain BERNARDOT

OCI 3033 LES DROITS DE L'ENFANT — Introduction générale aux droits fondamentaux de l'enfant - (Le soutien économique, la protection physique et psychologique, l'éducation socio-familiale). Le cours porte sur divers aspects spécifiques des droits de l'enfant: l'évaluation de la protection patrimoniale de l'enfant: les preuves modernes et scientifiques en matière de recherche de filiation; les droits et les besoins de l'enfant en matière de garde physique ou légale (les diverses tendances dans ce domaine sur l'autorité parentale et l'intérêt de l'enfant; la conception temporaire de la garde et de l'enfant "propriété biologique"; les critères particuliers pour décider de la garde; la consultation de l'enfant; l'interrogatoire traditionnel et l'expertise psychosociale); loi de la protection de la jeunesse (l'esprit, les droits de l'enfant et le fonctionnement de cette loi); la représentation de l'enfant par avocat; les droits de visite.

On procédera aussi à l'étude des divers textes du Projet de Code civil en rapport avec les droits de l'enfant.

Professeur: Claude BOISCLAIR

OCI 3043 INTRODUCTION AU DROIT COMPARE DANS UNE PERSPECTIVE CANADIENNE — Ce cours vise à introduire les étudiants à la méthode comparative en mettant tout particulièrement l'accent sur la coexistence de deux systèmes juridiques distincts au Canada et sur leur influence réciproque. Une partie du cours visera à introduire les étudiants aux principes généraux du "Common Law", ainsi qu'à la méthodologie et à la terminologie juridique de ce système ce qui viendra compléter les connaissances acquises en droit civil québécois et permettra de confronter les deux systèmes dans les domaines particuliers, tel celui des obligations. La question posée à la fin du cours sera de savoir s'il existe un droit comparé canadien.

Professeur: Claude EMANUELLI

OCI 3173 DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR I — Introduction générale au phénomène de la consommation (crédit, publicité, etc...) et au comportement du consommateur. Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur. Etude plus approfondie de la nouvelle Loi de la protection du consommateur S.Q. 1978, c. 9 et de ses règlements en relation avec les règles générales du droit civil québécois.

De plus l'étudiant sera invité à résoudre des problèmes pratiques afin de mieux assimiler ce domaine du droit de plus en plus important et complexe.

Professeurs: Jacques LEMAY, Guy MORIN

## DROIT COMMERCIAL

OCI 3053 ORGANISATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE — Aperçu général des différentes méthodes de financement à court, à moyen et à long terme utilisées dans le cadre d'une entreprise et étude des différentes implications civiles, corporatives et fiscales rattachées à l'une ou l'autre de ces méthodes. L'accent sera mis sur les différents moyens ouverts aux entreprises incorporées: v.g. financement par l'émission d'actions, de débentures ou d'obligations. De plus, certaines autres opérations financières seront étudiées, telles l'achat et la vente d'actions ou d'actifs, les fusions et les offres de prises de contrôle ("Take Over Bids").

Professeur: Normand RATTI

OCO 3143 DROIT FISCAL III — (Impôts relatifs au décès et aux transferts de biens) — Impôts fédéral et provincial sur le revenu applicables lors et à la suite du décès d'un contribuable. Analyse du traitement fiscal, au décès, des diverses catégories de biens pouvant affecter les impôts sur le revenu à payer par le "de cujus", sa succession, les fiducies créées par son testament et par ses bénéficiaires — Eléments d'imposition des successions et des fiducies. — Eléments de planification testamentaire et "post-mortem". Analyse des fondements et des aspects techniques de la Loi sur les droits successoraux (L.Q. 1978, c.37) et de l'impôt sur les dons.

Professeur: Marc JOLIN

OCO 3153 DROIT DU TRANSPORT — Problèmes constitutionnels et administratifs en matière de transport terrestre, maritime et aérien. Transport terrestre: textes législatifs applicables au transport routier et ferroviaire (passagers et marchandises). Transport maritime: notions élémentaires sur le contrat d'affrètement et sur le contrat de transport de marchandises sous connaissement (sur le plan national et international). Transport aérien: notions élémentaires sur le transport aérien de personnes et de marchandises, sur le plan national et international.

Professeur: Jean PINEAU

OCO 3163 INTRODUCTION ET INITIATION AU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE — Droit d'auteur, marques de commerce, brevets d'invention, dessin industriel (lois, règlements et conventions internationales).

Professeur: Georges MURE

#### METHODOLOGIE

OME 3023 INTERPRÉTATION DES LOIS — Ce cours vise à décrire parfois les méthodes d'interprétation des lois utilisées par les juges canadiens et québécois. Il poursuit l'étude des normes purement techniques qui permettent de résoudre certains problèmes suscités par l'action législative. On y fait également l'examen des règles sémantiques et jurisprudentielles dont l'utilisation est nécessaire pour déterminer la portée de maints textes législatifs.

Tout au long du cours, l'étudiant est invité à faire une réflexion théorique sur la fonction juridique et sur le véritable rôle du syllogisme dans notre droit.

Professeur: Michel KRAUSS

OME 3043 INITIATION PRATIQUE A L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE — Ce programme a pour but de permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance pratique du déroulement des activités que l'on retrouve dans un palais de justice tant aux différents greffes qu'aux audiences. Il comprend notamment l'étude de certaines lois statutaires (Loi des tribunaux judiciaires, Loi des timbres), des règles de pratique, des pouvoirs des officiers de justice en matière civile, pénale et criminelle. Il sera aussi question de la structure administrative des palais de justice et des postes susceptibles d'être comblés par des avocats ou des notaires.

Professeur: Laurent PELLETIER

#### DROIT PUBLIC

OPU 3073 LIBERTÉS PUBLIQUES — L'introduction vise à initier l'étudiant aux concepts et distinctions les plus importants du domaine, et à lui faire saisir la hiérarchie des sources propres à ce secteur du droit, et à circonscrire la portée générale (personnes et actes visés, sanctions...) des grands textes législatifs.

La première partie permettra d'explorer quelques problèmes posés par la délimitation de certains droits et libertés ("due process", liberté de religion, liberté de presse, etc.) et de faire le point sur l'état du droit applicable au Québec.

La seconde partie portera sur le droit à l'égalité. Elle comprendra une étude du droit à l'"égalité devant la loi" sous la Déclaration canadienne, un examen de la norme antidiscriminatoire sous la Charte des droits et libertés de la personne et la Loi canadienne sur les droits de la personne, et une étude des aspects institutionnels et procéduraux des systèmes spécifiques mis en place sous ces deux dernières lois pour lutter contre certaines discriminations.

Professeur: Pierre BLACHE

OPU 3083 DROIT PENAL III — A- Introduction à la preuve: synthèse des notions acquises en Droit pénal général et spécial, ainsi qu'en procédure.

B- La preuve proprement dite:

- a) la Loi sur la preuve du Canada
- b) les Règles de preuve et de pratique

C- Les appels.

Professeur: Richard CREPEAU

OPU 3143 LA PSYCHIATRIE ET LE DROIT — Le but premier de ce cours est d'introduire l'étudiant en droit à la dimension humaine de son travail et à l'éveiller à l'existence de problèmes émotionnels et mentaux chez les clients qu'il aura à rencontrer, allant de la simple réaction d'anxiété jusqu'aux maladies les plus graves impliquant une perte de contact totale avec la réalité. On attirera également l'attention de l'étudiant sur l'existence de ses propres états émotionnels et comment ceux-ci peuvent affecter son travail.

Les malades et maladies que l'avocat est le plus susceptible de rencontrer seront aussi présentés; on devra, pour chaque maladie, discuter quelle en est la cause, la forme et le traitement.

On discutera enfin des points communs entre le droit et la psychiatrie.

Professeur: Pierre GAGNE

OPU 3153 DROIT DE L'ENVIRONNEMENT — Notions préliminaires: La crise écologique et le droit; gestion de l'environnement et cadre constitutionnel canadien. L'Etat et la protection de l'environnement: Fondement de l'intervention étatique et étude des principaux modes d'intervention de l'état (le droit pénal de l'environnement, les systèmes de permis, les rapports d'impact, les redevances de pollution). Le citoyen et la protection de l'environnement: le droit civil de l'environnement; la gestion de l'environnement par l'état et la participation du citoyen. Le cours vise à éveiller l'étudiant aux problèmes et à le faire réfléchir aux solutions possibles. La méthode utilisée sera essentiellement socratique, requérant de la part de l'étudiant une lecture préalable de textes subséquentement discutés en classe.

Professeur: Michel POIRIER

OPU 3173 DROIT DES MASS MEDIA — Prolongement du cours de base en droit administratif, ce cours est centré presque exclusivement sur la radiodiffusion, i.e. la radio et la télévision, et examine le fonctionnement de l'organisme de réglementation de ce secteur, le CRTC. Seront abordés, entre autres, les thèmes suivants: les critères d'émission des permis, les pouvoirs du CRTC et la procédure lors des audiences publiques; la concentration de la propriété dans les médias; l'accès du public aux ondes; la télévision par câble; le droit à l'intimité et les médias; la propriété intellectuelle et les médias; la publicité sur les ondes; le débat constitutionnel...

Professeur: René PEPIN

OPU 3183 DROIT DES ORGANISATIONS ET DES RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES — Le cours comporte 2 parties distinctes: la première est consacrée aux organisations internationales en général présentées comme différents types de mécanismes facilitant la coopération entre les états. On y aborde successivement leurs structures, leurs modes de fonctionnement et leurs moyens d'action.

La deuxième partie porte sur la façon de réglementer et d'administrer les relations économiques interétatiques. On y examine le régime général du commerce (v.g. égalité du traitement douanier et élimination de la discrimination commerciale); les régimes particuliers de celui-ci (unions douanières, arrangements relatifs aux matières premières, etc.); le régime monétaire international et les systèmes d'assistance économique internationale.

Professeur: Stanislas SLOSAR



OPU 3193 DROIT DES TRANSACTIONS INTERNATIONALES — Régime juridique des transactions commerciales entre personnes relevant des différents ordres juridiques étatiques.

Régime des transactions portant sur les biens corporels (marchandises): aspects réglementaires (système douanier, obstacles non tarifaires au commerce international et aspects contractuels (contrat de vente internationale, contrats associés au contrat de vente internationale).

Réglementation des transferts des capitaux (investissement étranger): formes d'investissement étranger, acceptation limitée, exploitation particulière et garanties de liquidation de l'investissement étranger.

Réglementation des transferts de la propriété intellectuelle (brevets, marques de commerce, savoir-faire) et règles de concurrence loyale dans le commerce international.

Aspects juridiques commun à plusieurs contrats: choix de la loi applicable au contrat, choix de la juridiction compétente, arbitrage commercial international.

Professeur: Stanislas SŁOSAR

OPU 3213 DROIT PENAL IV — L'objet de ce cours est d'étudier et d'analyser les droits et obligations des personnes déclarées coupables par une cour de justice criminelle. Plus spécifiquement, le cours portera sur les droits des détenus au regard de la Loi sur les pénitenciers, de la Loi sur la libération conditionnelle de détenus, de la Loi sur les prisons et les maisons de correction, de la Loi sur le casier judiciaire, de la Loi sur les jeunes délinquants, de la Loi sur la protection de la jeunesse. La seconde partie du cours traitera essentiellement du sort réservé au condamné par les lois de portée générale pouvant avoir une incidence sur la ré-insertion sociale du condamné, c'est-à-dire les stigmates légaux et sociaux d'une condamnation.

Professeur: René TURCOTTE

## DROIT SOCIAL

OSO 3033 DROIT SOCIAL — Aperçu général du secteur des lois dites "sociales". Lois et règlements sur l'Aide sociale, l'Assurance-chômage, la Loi des accidents du travail et la Loi de la Régie des rentes du Québec.

Professeurs: André-Gilles BRODEUR, Louis GAUTHIER, Pierre G. PICARD

OSO 3063 DROIT DU TRAVAIL II — Dans une première partie, il sera fait une analyse du système d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la Loi des décrets de convention collective. Dans une deuxième partie, beaucoup plus importante, le cours traitera de l'arbitrage de griefs au Québec: juridiction de l'arbitre, preuve et procédure, mesures disciplinaires, ancienneté, avantages marginaux, etc.

Professeur: Jean-Louis DUBE

## TRAVAUX DIRIGES

DTD 2013 TRAVAUX DIRIGES DE DEUXIEME ANNEE — Procès simulés - Travaux cliniques et travaux spécialisés. Dans le but de mettre en application ses connaissances, l'étudiant de 2e année est appelé à participer à l'une ou l'autre des activités académiques complémentaires suivantes:

- Procès simulés: les étudiants engagés dans cette activité assurent la préparation des procédures liant contestation, de même que l'enquête et l'audition d'une affaire civile ou pénale dont les parties comme le litige sont fictifs.

- Travaux cliniques: sous la supervision d'un professeur de la Faculté et d'un avocat d'un centre juridique communautaire, l'étudiant participe à certaines activités juridiques de ce Centre, particulièrement en ce qui concerne la diffusion de l'information juridique, la prévention et le service direct au client.

- Travaux spécialisés: il s'agit d'un programme de rédaction de contrats, d'actes juridiques, d'actes de procédure ou d'opinions légales mené sous la direction d'un professeur. L'étudiant a alors l'occasion de transformer des besoins juridiques spécifiques en un texte juridique cohérent.

## DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (DIPL. D.N.)

Pour s'inscrire au programme de diplôme de droit notarial, le candidat doit être détenteur d'un grade de premier cycle en droit (baccalauréat ou licence en droit) décerné par l'une des universités du Québec ou par l'Université d'Ottawa (section de droit civil), et dont le contenu satisfait aux exigences de la Chambre des Notaires. La promotion est accordée à l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative annuelle de 60% sur l'ensemble des examens auxquels il a été soumis et pour lesquels il a obtenu une note d'évaluation. Une fois son diplôme obtenu, l'étudiant, pour être admis à l'exercice du notariat, doit en plus, se présenter à un examen fait sous le contrôle de la Chambre des Notaires de la Province de Québec. L'étudiant qui aura obtenu 60% des points sur l'ensemble et des résultats de l'examen de la Chambre des Notaires et de la note inscrite au diplôme de droit notarial sera admis à l'exercice du notariat. Vous trouverez ci-après la liste des cours inscrits au programme.

### PROGRAMME DES ETUDES \*

#### TRIMESTRE D'AUTOMNE

ICI 4113 Conventions matrimoniales et libéralités  
ICI 4153 Les droits réels  
ICO 4113 Droit fiscal  
ICO 4123 Commercial I  
IME 4113 Loi du notariat et conventions diverses  
IME 4123 Développement d'habiletés spécifiques

#### TRIMESTRE D'HIVER

ICI 4123 Contrats à titre onéreux  
ICI 4134 Examen des titres, servitudes et mitoyenneté  
ICI 4144 Actes unilatéraux  
ICO 4113 Droit fiscal  
ICO 4133 Commercial II  
IME 4123 Développement d'habiletés spécifiques

\* Le programme d'étude proposé correspond aux cours qui furent offerts par la Faculté de droit au cours de l'année académique 1979-1980.

## PRIX \*

### PRIX DU BARREAU DU QUEBEC

Décerné à l'étudiant - parmi ceux qui se destinent au Barreau - qui s'est classé premier au terme de ses études de 1er cycle.

Réципиendaire: Michel PELLETIER

### PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Décerné à l'étudiant - parmi ceux qui se destinent au Notariat - qui s'est classé premier au terme de ses études de 1er cycle.

Réципиendaire: Jean CREPEAU

### PRIX CARSWELL COMPANY LIMITED

Accordé à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en deuxième année.

Réципиendaire: François TOTH

### PRIX WILSON ET LAFLEUR LIMITEE

Accordé à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en première année.

Réципиendaire: Thérère BEAUBIEN, Huguette PAGE-LEFEBVRE

### PRIX DU BARREAU DE ST-FRANCOIS

Accordé à l'étudiant de deuxième année qui s'est distingué lors des procès simulés.

Réципиendaire: Michel COUTU, Guy PAQUETTE, Lyne SIMARD

### PRIX CHENIER PICARD

Décerné à l'étudiant qui, au terme d'un concours, s'est distingué par l'excellence de sa dissertation juridique (recherche et rédaction).

Réципиendaire: Gérard DUGRE

\* Décernés au terme de l'année universitaire 1978-1979.